



LIGUE DE FOOTBALL DE LA GUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football
Membre de l'Union Caribéenne de Football – Membre de la CON.CA.CAF
Tél. : 0594 28 91 55 Fax : 0594 30 91 98 Email : football.guyane@wanadoo.fr

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Réunion du vendredi 23 avril 2021

Présents physiquement :

AMARANTHE-HORTH Armide, **AUBERGER** Florence, **BAFAU** Marcel, **BELLONY** Rollin, **CLAU** Gilles, **DANGLADES** Max, **DIMANCHE** Corine, **JEAN-MARIE** Steve, **LONG** Rina, **MIJDT** Alain, **NELSON** Antoine.

Présents en distanciel (visioconférence) :

TORVIC Fabrice, **PAPAYO** Mickle, **REVOUX** Christophe.

Absents excusés :

AGESILAS Frantz, **GOLITIN** Emané.

Absents non excusés :

DEDE Dominique, **VICTORIN** Thierry.

La séance débute à 20h15.

1. Décision du choix du DTR

Le président, Marcel BAFEAU prend la parole pour rappeler que le poste est vacant depuis le 1^{er} janvier 2021.

Il explique les différentes étapes de la procédure de recrutement du Directeur Technique Régionale de la Ligue de Football de la Guyane :

- Appel à candidature pour le poste de DTR
- Réception et validation des candidatures finales,
- Négociations avec les différents candidats retenus pour le choix final.

Sur les huit candidats qui ont postulé, seuls trois candidatures ont été retenues pour passer un entretien devant un jury composé des membres de la F.F.F et de la LFG.

Au final, deux candidats restent en liste.

Par application de l'article 13.7 des statuts de la LFG, il appartient au Comité Directeur de la LFG de choisir parmi les deux candidats restants.

Modalité du mode électoral et déroulé du processus électoral :

Après échanges et discussions,

LE COMITE DIRECTEUR

A la majorité des membres présents (10 pour et 3 contre)

DECIDE de faire un vote à bulletin secret.

Le Secrétaire Général, Antoine NELSON explique aux membres du comité directeur que le vote doit être uniforme, compte tenu du fait qu'il y ait 10 membres en présentiel et 3 membres en distanciel.

Aussi, il propose la mise en place d'un vote électronique par l'application Google Forms et demande à Madame Florence AUBERGER, secrétaire générale adjointe de bien vouloir apporter des explications sur la mise en œuvre du vote.

Elle envoie le lien sur le groupe WhatsApp des membres du comité directeur, et il appartient à chaque membre de faire son choix.

Il est à noter l'arrivée de Monsieur Stève JEAN-MARIE dans la salle. Il n'a pas pris part aux discussions préalables.

Le quorum passe à 14 personnes présentes.

Le début du vote commence à 21h04.

Trois membres du comité directeur ont des difficultés à voter. Alors, ils votent directement sur le portable de Madame Florence AUBERGER.

Le dernier votant s'est exprimé à 21h20.

Résultat du vote et proclamation :

Madame Florence AUBERGER découvre les résultats sur son portable et les annonce à l'ensemble des membres du comité directeur.

Par la suite, le résultat global a été transmis au secrétaire général.

LE COMITE DIRECTEUR

A la majorité des membres présents (8 voix sur 14)

VALIDE la nomination de Christophe ADAM au poste de Directeur Technique de la LFG.

Monsieur Christophe ADAM actuellement Conseiller Technique Département du développement et de l'animation des pratiques de la LFG et Directeur Technique Régionale par intérim prendra officiellement ses nouvelles fonctions au 1^{er} juin 2021.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance close et la lève à 21h30.

Le Secrétaire Général

Le Président

A. NELSON

M. BAFU